



Communiqué de presse

Telenet et Orange Belgium concluent deux accords commerciaux « wholesale », donnant accès à leurs réseaux HFC et FTTH respectifs pour une période de 15 ans

Les informations ci-jointes constituent des informations réglementées au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé. Informations privilégiées.

Malines, le 30 janvier 2023 – Telenet SRL, filiale indirecte en propriété exclusive de Telenet Group Holding SA (« Telenet » ou la « Société ») (Euronext Bruxelles : TNET) et Orange Belgium SA (Euronext Bruxelles : OBEL) ont conclu deux accords commerciaux « wholesale » de services fixes (les « Accords »), sous réserve de la finalisation de la transaction d'acquisition de VOO par Orange Belgium. Ces Accords fourniront à chaque partie un accès au réseau fixe de l'autre partie sur une base commerciale pour une période de 15 ans et resteront en vigueur quelle que soit l'évolution du modèle actuel d'accès ouvert régulé. En outre, les Accords couvrent à la fois la technologie actuelle de réseau hybride fibre coaxial (« HFC ») et la future technologie de réseau en fibre optique (« FTTH ») dans les deux zones de réseau. Telenet est convaincue que les Accords favoriseront la concurrence sur le marché belge des télécommunications, en élargissant la liberté de choix des clients tant en termes d'opérateurs de télécommunications que d'offres de services grâce à l'existence d'au moins trois fournisseurs nationaux proposant des offres convergentes (fixe-mobile).

Grâce à ces Accords, Telenet pourra accéder pour la première fois au réseaux câblé de VOO, qui est en voie d'être repris par Orange Belgium. Cela lui permettra d'étendre son champ d'activité à la Wallonie et au tiers restant de Bruxelles, couvrant aujourd'hui environ 1,8 million de foyers. Les Accords prévoient également l'accès aux futurs déploiements en FTTH. En combinant cela avec son réseau mobile national existant et son réseau fixe en Flandre, dans certaines parties de Bruxelles et dans la botte du Hainaut en Wallonie, Telenet sera en mesure de fournir des offres convergentes (fixe-mobile) dans toute la Belgique. La stratégie commerciale et de mise sur le marché de Telenet est déjà bien avancée, avec un plan ambitieux visant à atteindre à moyen terme une part de marché régionale de services fixes d'environ 10 % dans cette nouvelle zone géographique. Telenet prévoit un lancement commercial au début de l'année 2024 après un certain nombre d'investissements dans l'IT et le développement des produits au cours de l'année 2023. Telenet fournira plus de détails à l'approche de la date de lancement.

Depuis 2016, Orange Belgium fournit des services d'internet et de télévision sur le réseau HFC de Telenet par le biais du modèle d'accès ouvert régulé. L'accord commercial conclu aujourd'hui renforcera cette relation existante pendant 15 années supplémentaires. En outre, Orange Belgium deviendra un client « wholesale » sur le futur réseau FTTH de Telenet à des conditions convenues à l'avance, ce qui augmentera le taux de pénétration sur ce réseau ainsi que le retour sur investissement dans la fibre. Lorsque le partenariat entre Fluvius et Telenet concernant la création de Netco (qui doit encore être approuvé par la Commission européenne dont la décision est attendue cet été) sera finalisé, l'accord avec Orange sera

transféré à Netco. Cela permettra de renforcer les fondamentaux de NetCo et son attrait pour des partenaires stratégiques et/ou financiers potentiels.

« Je suis heureux d'avoir conclu ce partenariat de 15 ans avec Orange Belgium. Celui-ci s'appuie sur une relation fructueuse développée depuis plusieurs années déjà. Ces Accords nous ouvrent désormais clairement la voie vers un accès « wholesale » dans le sud de la Belgique, complétant ainsi notre empreinte fixe existante en Flandre, dans certaines parties de Bruxelles et dans la botte du Hainaut en Wallonie, en plus de la couverture de notre réseau mobile national. Cela nous permettra de devenir un acteur national convergent et d'offrir un plus grand choix aux clients. Notre stratégie commerciale et de mise sur le marché est déjà bien avancée et nous avons des projets ambitieux pour le Sud du pays : nous visons en effet une part de marché en services fixes d'environ 10 % à moyen terme dans cette nouvelle zone géographique, ce qui renforcera la croissance de Telenet. Je suis également ravi de l'extension du partenariat avec Orange Belgium dans notre zone de couverture, qui couvre à la fois notre réseau HFC actuel et notre futur réseau FTTH. Nous accueillons Orange Belgium en tant que client « wholesale » sur le futur réseau FTTH. Cette initiative augmente le taux de pénétration sur notre réseau et améliore le retour sur investissement et la rentabilité à long terme des investissements en fibre optique que nous avons récemment annoncés », déclare John Porter, Chief Executive Officer de Telenet.

Contacts

Relations avec les
investisseurs :

Rob Goyens	rob.goyens@telenetgroup.be	+32 15 333 054
Bart Boone	bart.boone@telenetgroup.be	+32 15 333 738

Presse et médias :	Coralie Miserque	coralie.miserque@telenetgroup.be	+32 2 300 45 45
--------------------	------------------	--	-----------------

Juridique :	Bart van Sprundel	bart.van.sprundel@telenetgroup.be	+32 15 333 495
-------------	-------------------	--	----------------

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunication, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients dans le monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet haut débit et de téléphonie fixe et mobile, destinés aux clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque BASE, elle fournit des services de téléphonie mobile en Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun : rendre la vie et le travail plus faciles et plus agréables. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez le site www.telenet.be. Liberty Global – qui fait partie des leaders mondiaux de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication et qui innove et mobilise des personnes dans six pays en Europe afin de tirer le meilleur parti de la révolution numérique – détient une participation directe de 59,2 % dans Telenet Group Holding SA (à l'exclusion des actions propres détenues, le cas échéant, par cette dernière).

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site <http://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2021 de la société, ainsi que les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités et les présentations relatives aux résultats financiers pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 2022, sont disponibles dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<http://investors.telenet.be>).

Ce document a été publié le 30 janvier 2023, à 8h00 CET.